

INNOVATIONS SANTÉ ne respecte pas ses engagements

Ce consommateur se laisse séduire par la cure naturelle **CERISEA MEDICA** proposée par **INNOVATIONS SANTÉ**, pseudo laboratoire affichant une adresse postale en Belgique. Cette cure vise à traiter les crises de goutte.

Il est vrai que cette offre bénéficie d'une double garantie :

- ↪ Une offre d'essai gratuit de 30 jours « *Vous utilisez votre cure librement pendant 30 jours. Après ces 30 jours d'essai gratuit, sans nouvelles de votre part, nous encaissons votre chèque.* »
- ↪ Une garantie à vie : « *Si par, extraordinaire, vous n'êtes pas totalement satisfait, sur simple demande de votre part, vous serez remboursé sans discussion.* »

Malheureusement, dans les faits, la situation est bien différente. Dans un courrier du 28 octobre 2017, ce client témoigne : « *Au bout d'une semaine, cette potion ne me convenait pas. Je l'ai donc renvoyée, il en restait la moitié environ. Normalement, ils ne devaient pas encaisser le chèque. Mais le chèque a bien été retiré. Ils ne m'ont jamais répondu. Je ne pense pas que mes 36,90 € me seront rendus.* »

Aux dernières nouvelles, **INNOVATIONS SANTÉ** indique qu'il va « *respecter cet engagement sans même poser des questions sur les motifs* ». Il justifie ce retard par un changement de partenaire bancaire qui ne propose plus l'édition de chèques mais la réalisation d'un virement bancaire.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)